

VILLE D'AULNOY-LEZ-VALENCIENNES
EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 13 septembre 2023

Secrétaire de séance : monsieur Thomas PIETTE

n° 4

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
Zone Fromont
Rétrocession à la commune des voiries et des parkings

Monsieur le Maire expose que les travaux des voiries et parkings de la zone commerciale Fromont sont désormais complètement terminés. Les derniers aménagements ont été réalisés.

Aussi, il précise qu'il est désormais nécessaire de reprendre lesdits voiries et parkings à Créer Promotion, promoteur qui a réalisé les résidences et l'aménagement des voiries et espaces communs.

Les parcelles concernées sont les suivantes :

- Section AL 320 pour 6 408 m²
- et
- Section AL 283 pour 24 m²

Aussi sur avis favorable en date du 5 septembre 2023, de la commission de la prospective financière, travaux, aménagement urbain, développement économique, Monsieur le Maire propose au conseil municipal :

- d'autoriser la rétrocession de ces parcelles à la Ville
- de les intégrer dans le domaine public communal.

Le Conseil Municipal,
après en avoir délibéré,
à l'unanimité,
adhère aux propositions de Monsieur le Maire.

Fait et délibéré, en séance, à Aulnoy-lez-Valenciennes, à la date que dessus.

Le secrétaire de séance,
Thomas PIETTE

Pour extrait conforme,
Le Maire